

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE MARDI 29 OCTOBRE 2024 à 18 H 00  
SALLE DES FETES DE PENNE**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf octobre, à 18 Heures, le conseil communautaire, dûment convoqué en date du 22 octobre 2024, s'est réuni dans la salle des fêtes, sis à PENNE, sous la présidence de Monsieur Bernard ANDRIEU Président.

**Etaient Présents :**

**Commune de CORDES :** Madame Sandrine LACROIX, Messieurs Bernard ANDRIEU, Jean-Michel PIEDNOEL, Bernard TRESSOLS (Titulaires)

**Commune de PENNE :** Mesdames Laurence POILLERAT-ZAGANADIN, Delphine PINCZON du SEL, Monsieur Thierry GUIRAUD (Titulaires).

**Commune de ST MARTIN LAGUEPIE :** Monsieur Jean-Christophe CAYRE, Monsieur Jean-Paul MARTY (Titulaires)

**Commune de LES CABANNES :** Monsieur Philippe WOILLEZ (Titulaire)

**Commune de VAOUR :** Madame Nathalie MULET (Titulaire).

**Commune de LAPARROUQUIAL :** Monsieur Laurent DESHAYES. (Titulaire).

**Commune de MILHARS :** Madame Sylvie GRAVIER, Monsieur Pierre PAILLAS (Titulaires).

**Commune de ST MARCEL CAMPES :** Monsieur Alex BRIERE (Titulaire)

**Commune de LIVERS-CAZELLES :** Madame Nadine FILIPE, Monsieur Bernard BOUVIER (Titulaires).

**Commune de MOUZIEYS PANENS :** Monsieur Claude BLANC (Titulaire).

**Commune de SOUEL :**

**Commune de BOURNAZEL :** Monsieur Jérôme FLAMENT (Titulaire).

**Commune de VINDRAC-ALAYRAC :** Madame Sandrine CERE (Suppléante).

**Commune de LE RIOLS :** Monsieur Serge BESOMBES (Titulaire)

**Commune de LACAPELLE SEGALAR :** Monsieur Frédéric ICHARD (Titulaire)

**Commune de LOUBERS :** Monsieur Claude GENIEYS (Titulaire)

**Commune de LABARTHE BLEYS :** Monsieur Daniel GANTHE (Titulaire).

**Commune de MARNAVES :**

**Commune de NOAILLES :** Monsieur Jean-Philippe GINESTE (Titulaire)

**Commune de ROUSSAYROLLES :** Monsieur Brice LAURET (Suppléant)

**Commune de SALLES sur CEROU :**

**Commune de ST MICHEL DE VAX :** Monsieur Matthieu AMIECH (Titulaire)

**Commune d'AMARENS :**

**Commune de FRAUSSEILLES :** Madame Arielle BRUN (Titulaire)

**Commune de DONNAZAC :** Madame Caroline BREUILLARD (Titulaire)

**Pouvoirs :**

*Madame Christine TRESSOLS à Monsieur Claude BLANC*

*Monsieur Franck CEBAK à Monsieur Christophe FLAMENT*

*Monsieur Serge ROUQUETTE à Monsieur Jean-Philippe GINESTE*

*Monsieur Patrick MONTELS à Madame Caroline BREUILLARD*

*Monsieur Patrick LAVAGNE à Monsieur Philippe WOILLEZ*

***Formant la majorité des membres en exercice et représentés.***

**Absents et excusés :** Messieurs Jérémie STEIL (VAOUR), Bernard RIVIERE (ST MARCEL-CAMPES), Jean-Claude LAVI (CORDES), Benoit OURLIAC (MARNAVES), Thierry DOUZAL (SALLES sur CEROU), Serge DALMIERES (BOURNAZEL).

*Monsieur Pascal CASADO (suppléant de la commune de FRAUSSEILLES) a participé à la réunion sans voix délibérative.*

***Monsieur Frédéric ICHARD a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.***

**2-29102024 - Délibération portant candidature à l'Appel à projets « Collecte pour recyclage des déchets d'emballages ménagers issus de la consommation nomade »**

**Rapporteur** : Monsieur Jean-Michel PIEDNOEL

Citeo/Adelphe est un éco-organisme agréé par l'État pour la filière des Emballages ménagers et des papiers graphiques. Il contribue activement à l'amélioration des performances de recyclage et de réemploi pour atteindre les objectifs nationaux et européens.

En 2024, Citeo/Adelphe publie un Appel à Projets visant à :

- Accompagner financièrement le déploiement des équipements de pré-collecte permettant un geste de tri effectif des emballages ménagers issus de la consommation nomade.
- Encadrer les critères de réussites d'un projet sur la base des enseignements constatés lors des expérimentations accompagnées par Citeo au cours des cinq dernières années.

La candidature doit comprendre :

- Le dossier de candidature complété comprenant notamment :
  - Un descriptif du projet (technique et sensibilisation)
  - Un planning
  - Le budget prévisionnel
  - L'ensemble des pièces attendues à la candidature décrite dans le cahier des charges.

Les repas pris en extérieur, c'est-à-dire hors du foyer, se multiplient ces dernières années (pique-nique, food-trucks, boulangerie/supérette à emporter, rencontres sportives et culturelles, marchés.....). Les corbeilles communales sont rarement équipées pour le tri sélectif, or depuis l'extension des consignes de tri, il s'avère qu'environ 40% des déchets jetés dans les corbeilles de rue sont des emballages.

L'objectif de la collectivité, en implantant des corbeilles bi-flux dans les endroits stratégiques ne possédant pas de solution de tri, est de récupérer un maximum d'emballages provenant de la consommation hors foyer se trouvant dans les ordures ménagères.

Ce projet permettra d'équiper les communes volontaires pour bénéficier d'équipement de pré-collecte bi ou tri-flux.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

### **AUTORISE**

Monsieur le Président à déposer une candidature pour un dossier pour le territoire sur l'appel à projets « Collecte pour recyclage des déchets d'emballages ménagers issus de la consommation nomade » et à signer le contrat afférent avec Citeo / Adelphe.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus, au registre sont les signatures.


Pour copie conforme,

Le secrétaire de séance ,



Frédéric ICHARD

Le Président



Bernard ANDRIEU

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte en vertu de son dépôt en Préfecture le 30.10.2024 et de sa publication le 30.10.2024 et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter du 30.10.2024